

# RÈGLEMENT PARTICULIER

## CIRCUIT DEPARTEMENTAL CD31 JEUNES

### Trophée Départemental Jeunes n°5 Simple

#### Avenir Fonsorbais Badminton

#### 17 et 18 mai 2025

#### **ARTICLE 1 : Autorisation et références**

Le Trophée Départemental Jeunes n°5 Simple est autorisé par la Fédération Française de Badminton (FFBAD) sous le numéro d'autorisation « **en cours** ». La compétition est, de ce fait, régie par les règles de la FFBAD, par les dispositions générales du Guide du Badminton, les dispositions éventuelles et particulières de la Ligue Occitanie de Badminton complétées par le règlement du Trophée Départemental Jeunes (TDJ) du Comité Départemental (CD) 31 ainsi que par le présent règlement .

#### **ARTICLE 2 : Officiels**

Le Juge-Arbitre (JA) principal de la compétition est Jimmy BETEAU. Le GEO principal est Emmanuelle HERNANDEZ.

#### **ARTICLE 3 : Catégories, Séries et Tableaux**

Le Trophée Départemental Jeunes n°5 Simple est une compétition départementale pour les catégories Minibad, Poussin (U11), Benjamin (U13), Minime (U15), Cadet (U17) et Junior (U19). Les tableaux proposés sont : SH, SD dans les séries Promotion, Départementale et Elite et seront organisées en fonction du label TDJ.

Les catégories poussin, benjamin et minime se joueront **le samedi**. Les poussins ne démarreront pas avant 11h. Les catégories cadet et junior ainsi que la série Elite se joueront **le dimanche**.

Toutes les séries se joueront en poules avec 2 sortants par poule puis élimination directe. Dans la mesure du possible, les poules seront constituées de 4 joueurs.

Les matchs se joueront au meilleur de 3 set de 21 points chacun. A 20 égalité, le set est prolongé et c'est le joueur qui mène avec 2 points d'écart qui remporte le set. A 29 égalité, le joueur marquant le premier 30 gagne le set.

Le nombre maximum de participants est de 180 mais pourra être rectifié sur décision du comité d'organisation, dans la limite des horaires indiqués.

En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

- a. Ordre d'arrivée de l'inscription complète.
- b. L'organisation du tournoi se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par club dans l'intérêt des tableaux et de la compétition.

Les organisateurs se réservent le droit de scinder ou regrouper les séries en accord avec le Comité Départemental et le JA pour le bon déroulement de la compétition. Le nombre de joueurs par tableau pourra être limité afin de garantir le meilleur déroulement du tournoi et de son échéancier.

Des dérogations pourront être accordées, en accord avec le JA, par les organisateurs pour le bon déroulement du tournoi.

Le tirage au sort aura lieu le **samedi 10 mai 2025**, suivant la dernière mise à jour FFBAD du CPPH (jeudi 8 mai 2025). Sauf en cas de force majeure (blessure, maladie ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...) à envoyer par mail à [tournois.jeunes.sobad@gmail.com](mailto:tournois.jeunes.sobad@gmail.com), aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

La confection des séries est soumise à l'approbation des JA et du responsable TDJ du CD 31.

#### **ARTICLE 4 : Inscriptions et règlement**

L'inscription ne peut se faire que sur 1 seul tableau. Le prix de l'inscription est de 14€.

**La date limite d'inscription est fixée au dimanche 3 mai à 23h59**, la date du mail envoyé par Badnet faisant foi.

**Les inscriptions, et son règlement associé, via Badnet/Ebad sont obligatoires** sauf pour les joueurs boursiers déclarés auprès du Comité 31.

Les joueurs inscrits au tournoi devront être licenciés au plus tard à la date du tirage au sort.

Le paiement des tableaux s'effectue uniquement sur Ebad/Badnet.

Les inscriptions s'effectuent uniquement par tableaux et séries. Les joueurs seront automatiquement versés dans la série correspondant à leur classement lors de la confection des tableaux.

## **ARTICLE 5 : Convocations et pointage**

Les convocations seront envoyées par courriel (via Badnet) quelques jours après la confection des tableaux et au plus tard le lundi 12 mai 2025.

Nota : Badnet n'envoie pas forcément de mail (en fonction des paramétrages des joueurs) et il convient à chaque joueur de vérifier ses paramètres.

Les horaires de convocations affichées la veille du tournoi sur le site Badnet/Application Ebad feront foi, il appartient à chaque participant et club de les consulter pour vérification. Les horaires de matchs sont donnés à titre indicatif. Les joueurs devront se baser uniquement sur l'horaire de la convocation affichée sur le site Badnet/Application Ebad. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 60 minutes avant l'horaire indiqué soit l'heure de convocation. Pour les premiers matchs de chaque journée, les joueurs convoqués pourront arriver 30 minutes au minimum avant le début de leur match, au lieu de 60 minutes.

Tout joueur doit obligatoirement venir pointer à la table de pointage chaque jour. L'heure de pointage fait foi en cas de litige.

Les tableaux de chaque série se déroulent, dans la mesure du possible, par demi-journée en fonction du nombre d'inscrits.

## **ARTICLE 6 : Volants**

Les volants sont à la charge des joueurs. Un partage des volants doit être réalisé équitablement entre les joueurs d'un match. En cas de litige, le volant officiel de la compétition est le **FORZA S6000** pour toutes les séries. Ils seront en vente dans le gymnase auprès de notre partenaire SPORTS RAQUETTES ou de la table de marque.

## **ARTICLE 7 : Affichage**

Le présent règlement ainsi que l'échéancier de la compétition seront affichés dans le gymnase. Les codes de conduite et les procédures de gestion des cartons seront consultables au minimum à la table de marque.

## **ARTICLE 8 : Temps d'appel, temps de préparation, échauffement et absence**

Temps d'appel: Le temps d'appel est de 5 minutes. Tout joueur ne se présentant pas, à compter de son appel, dans les 5 minutes sera déclaré forfait. Le temps d'appel comprend le temps de préparation

Temps de préparation: Tout joueur disposera de 3 minutes pour déposer ses affaires et matériels dans les bacs de rangement, se mettre en tenue de sport adaptée, puis tester les volants. Au terme des 3 minutes, le match devra être lancé. **Le temps de préparation n'est pas considéré comme temps d'échauffement.**

Temps d'échauffement: Il appartient à chaque joueur de s'échauffer avant l'appel de son match. Le temps d'échauffement est indépendant du temps de préparation et est de la responsabilité de chaque joueur.

Absence: Pour s'absenter, il faut obtenir l'accord d'un des JA et des organisateurs. Il sera fait mention d'une heure de retour obligatoire.

## **ARTICLE 9 : Tenue et Licence**

Une tenue de badminton conforme aux circulaires et règlement FFBAD est exigée sur les terrains. Pour rappel, le règlement du TDJ interdit les tenues avec l'inscription France et celles-ci seront donc interdites. Tout joueur doit être en règle avec la FFBAD (licence saison 2024/2025). Tout joueur doit être licencié au plus tard le jour du tirage au sort.

## **ARTICLE 10 : Temps de repos**

Le temps de repos, pour un joueur, entre la fin d'un match et le début du match suivant est d'au minimum 20 minutes.

## **ARTICLE 11 : Auto-arbitrage et Arbitrage**

Les matchs se déroulent par défaut en auto-arbitrage. Cependant, certains matchs pourront être arbitrés. Les matchs des joueurs poussins seront obligatoirement arbitrés, de préférence par des arbitres officiels. A défaut, cette tâche sera confiée à un adulte présent dans la salle qui comptera les points.

## **ARTICLE 13 : Acceptation du règlement**

L'envoi de l'inscription et la participation au tournoi valent acceptation du présent règlement sans réserve.

## **ARTICLE 14 : Droit à l'image**

Dans le cadre de la compétition, les joueurs et joueuses sont susceptibles d'être pris en photos ou filmés. Les photos et vidéos pourront être utilisées sur le site de l'AFB, sa page Facebook ou tout autre support de communication ainsi que dans le cadre de manifestation promotionnelle. Sans avis contraire et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudra acceptation de ce point de règlement et renonciation au droit à l'image par le joueur.

## **ARTICLE 15 : Secouristes et assimilés**

Parmi les participants ou organisateurs au tournoi, si certains ont été formés aux gestes de 1ers secours ils pourront venir se signaler et attester de leur formation aux JA. Dans l'éventualité d'une intervention rendue nécessaire, ils auront toute l'autorité nécessaire pour prendre soin de la personne blessée. Un bilan devra être fait aux JA dès que l'état de la personne blessée le rendra possible. Une trousse de secours sera à disposition à la buvette et/ou à la table de marque.

## **ARTICLE 16 : Gestion**

La gestion du tournoi est réalisée à l'aide du logiciel BadNet.

## **ARTICLE 17 : Prévention et lutte contre le dopage**

Il est interdit, au cours de la compétition ou en vue d'y participer, d'utiliser des substances et procédés de nature à modifier artificiellement les capacités physiques et/ou psychiques ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété mais également de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies. La liste des dopants est disponible auprès du ministère chargé des sports.

## **ARTICLE 18 : Coaching**

Le plateau sportif est strictement réservé aux joueurs et coaches. Le conseil aux joueurs entre les points pour les catégories Minibad, Poussin et Benjamin est interdit. L'accès au plateau sportif pour du coaching est réservé à des encadrants diplômés (formation fédérale ou professionnelle). L'encadrant diplômé restera prioritaire pour le coaching, et en cas de non présence, il ne sera alors accepté que deux personnes non diplômées soient présentes pour le joueur.

## **ARTICLE 19 : Lieu**

Le tournoi se déroulera au gymnase du lycée Clémence Royer, rue Lucie Aubrac à FONSORBES (31470).